



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 31 décembre 2021

COVID-19 : UNE DÉGRADATION RAPIDE DE LA SITUATION SANITAIRE DANS LE BAS-RHIN LIÉE À L'ARRIVÉE DU VARIANT OMICRON

Depuis plusieurs semaines, la situation sanitaire est préoccupante du fait d'une circulation du variant Delta avec un niveau très élevé de nouveaux cas : 7310 en semaine 50. L'impact hospitalier de cette vague liée au variant Delta est d'ores et déjà très important avec 333 personnes hospitalisées pour une forme sévère de COVID. Cela a déjà conduit à reporter des soins programmés non covid. L'impact sur les services d'urgences et la médecine de Ville est également important, avec un retentissement sur la prise en charge des pathologies non Covid.

Face à cette situation et l'émergence du variant Omicron, l'ARS Grand Est et la préfecture du Bas-Rhin appellent chacun à une responsabilité individuelle et collective : un rappel vaccinal est à faire très rapidement, 3 mois après la dernière injection ou infection et à poursuivre les efforts sur le strict respect des gestes barrières.

La progression actuelle du variant Omicron dans le département est majeure, avec environ 60 % des tests positifs qui ne sont plus identifiés maintenant comme le variant delta jusqu'ici majoritaire à 98 %.

La circulation virale actuelle « au profit » d'Omicron se traduit déjà sur les premiers jours de la semaine 52 par une augmentation de 40 % du nombre de cas positif par rapport à la semaine précédente. Il s'agit bien là d'un raz de marée Omicron qui débute sur notre territoire.

Impact hospitalier : des déprogrammations à prévoir

La situation épidémiologique nécessite d'augmenter encore la capacité des établissements de santé à pouvoir accueillir des formes sévères de Covid.

Les établissements sanitaires privés et publics ont déjà adapté leurs activités afin de permettre la prise en charge des patients avec formes sévères, conséquence de la vague de contamination liée au variant Delta, en particulier chez les personnes n'ayant pas un schéma vaccinal complet, ou datant de plusieurs mois. Ces patients continuent à affluer à raison d'une moyenne de 30 patients chaque jour, dont 10 en soins critiques.

Devant un taux d'occupation lié au Covid déjà important au sein des établissements privés et publics du département, l'augmentation brutale du nombre de nouveaux cas conduira à reporter des soins non urgents de plusieurs semaines, et cela dès début janvier. La cellule territoriale départementale adaptera cette déprogrammation au fur et à mesure de l'évolution de la situation épidémiologique et sanitaire.

Un rappel vaccinal à faire très rapidement, 3 mois après la dernière injection ou infection

Toute personne vaccinée peut dorénavant effectuer une injection de rappel vaccinal dès 3 mois après sa dernière injection ou sa dernière contamination par la COVID. En effet, les données montrent une perte de la protection vaccinale vis-à-vis du variant Delta quelques mois après un schéma vaccinal complet. Les données actuelles sur l'efficacité du schéma vaccinal complet sur le variant Omicron, indiquent une perte d'efficacité du schéma habituel, mais qui est retrouvée à plus de 90 % contre les formes sévères si une injection de rappel est faite.

L'ARS et la préfecture demandent à chaque adulte et aux 12-17 ans vulnérables, ou vivant avec une personne vulnérable, de faire son rappel vaccinal dès 3 mois après la dernière injection ou la dernière contamination.

Les infirmières, médecins et pharmaciens en Ville comme les personnes des Centres de vaccination se sont très fortement mobilisés pour permettre en janvier d'effectuer son rappel vaccinal dès 3 MOIS. De nombreux créneaux ne sont toujours pas pris à ce jour, alors qu'ils sont nécessaires pour effectuer un rappel à 3 mois.

Il serait dangereux d'attendre la fin de validité de son passe sanitaire (à 7 mois depuis la dernière injection ou infection) tel qu'indiqué par exemple sur l'application tous Anti-Covid pour programmer son rappel.

Trois mois après la dernière injection ou la dernière infection doit devenir la règle adoptée par chacun si nous voulons collectivement nous prévenir d'un raz-de-marée de formes graves nécessitant une hospitalisation.

Un respect strict des mesures barrières à renforcer, y compris pour la Saint-Sylvestre

La situation épidémique actuelle dans le département appelle chacun à une responsabilité individuelle et collective.

Limiter au maximum ses contacts sociaux, limiter le nombre de convives à table à la Saint-Sylvestre, respecter le port du masque, la distanciation physique d'au moins 1 mètre, et l'aération des locaux sont des mesures simples qui permettent à chacun de freiner la circulation virale, et ce quel que soit le variant.

Vérifier que l'on n'est pas porteur du virus, même vacciné, en réalisant un test COVID avant et cinq jours après le réveillon de la Saint Sylvestre, un moment de convivialité, c'est respecter les autres convives et éviter la diffusion du virus, et ce quel que soit le variant.

72 655 adultes n'ont toujours pas commencé leur schéma vaccinal dans le Bas-Rhin

Ces personnes, notamment de plus de 40 ans, atteintes ou non de co-morbidités sont à haut risque actuellement de faire une forme grave. L'administration d'une première dose de vaccin leur confère déjà un début de protection au regard de la situation épidémique actuelle.

Les personnes jusque-là hésitantes ou ayant un faux certificat de vaccination pourront recevoir leur première injection en urgence sans rendez-vous en se présentant dans un centre de vaccination ou en contactant leur infirmier, leur pharmacien, ou leur médecin.

Contact presse